BILAN 2018

PLAN LOCAL *de déplacements*

Verdun Montréal

EN AVANT *Verdun*

TABLE DES MATIÈRES

Message du maire de Verdun 1

Mot du directeur d'arrondissement 2

Introduction 3

Axe 1 - Sécurité des déplacements et qualité de vie 4

Axe 2 - Transport actif et collectif 11

Axe 3 - Réseau routier et stationnement 19

MOT DU MAIRE

Depuis l'adoption du Plan local de déplacements, en septembre 2017, nous avons posé plusieurs gestes concrets afin d'accroître la sécurité des déplacements et favoriser le transport actif et collectif. Piétons, cyclistes, usagers du transport collectif et automobilistes verront dans ce bilan les résultats des efforts découlant du Plan local de déplacements.

Parmi les interventions marquantes de cette année, mentionnons les diverses mesures d'apaisement de la circulation réalisées autour des écoles et des parcs, dont l'aménagement de dos d'âne et de saillies de trottoirs. De plus, en juin dernier, le conseil a abaissé la limite de vitesse de 40 km/h à 30 km/h dans les zones scolaires situées sur des rues artérielles. Des bollards ont été installés près des écoles pour informer les automobilistes de ce nouveau règlement. Finalement, l'arrondissement a profité de la réfection des rues pour verdir et planter des arbres, améliorant ainsi la qualité de vie des résidents.

En septembre dernier, nous avons mené une campagne de sensibilisation à la sécurité routière et au transport actif aux abords des écoles, en collaboration avec les policiers et les policières du poste de quartier 16, durant laquelle plus de 6000 cartons d'information ont été distribués aux parents et aux élèves. Les membres du conseil d'arrondissement se sont fait un devoir de participer à cette vaste opération.

Les adeptes du vélo ont certainement constaté les améliorations qui ont été apportées aux bandes cyclables des rues de l'Église et Galt avec l'ajout d'une zone tampon et de sas vélo. Certains tronçons sont aussi en voie d'être modifiés, notons, par exemple, le cas de la piste cyclable de la Pointe-Nord où l'aménagement de passerelles a été retenu afin de raccorder ce tronçon au réseau cyclable existant. De nombreux supports à vélos ont également été ajoutés, dont certains en milieu de tronçon dans les secteurs plus denses, et ce nombre ne fera que s'accroître en 2019 compte tenu de l'engouement des Verdunois pour la mobilité active.

Par ailleurs, plusieurs projets se dessinent pour l'année à venir. C'est le cas du projet visant à bonifier et à sécuriser le lien cyclable sur le boulevard LaSalle, entre les rues Henri-Duhamel et d'Argenson. Des aménagements cyclables sont aussi prévus sur les rues Hickson et Stephens.

Je vous invite à parcourir ce bilan afin de prendre connaissance des progrès accomplis durant la dernière année dans le but de sécuriser et favoriser les déplacements actifs.

Jean-François Parenteau

Maire de Verdun

MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT

Julien Lauzon

Directeur d'arrondissement

Depuis mon arrivée en poste à la direction d'arrondissement, j'ai été en mesure de constater le caractère prioritaire du Plan local de déplacements tant pour les membres du conseil que pour la population. Les actions accomplies dans la dernière année démontrent que plusieurs équipes d'employés sont déjà engagées et mobilisées afin d'assurer la réussite du Plan.

Je tiens à souligner tous les aménagements réalisés pour sécuriser les déplacements des élèves qui se rendent à l'école à pied, à vélo, en trottinette ou par tout autre mode de transport actif. Ce travail a ensuite été mis en valeur par la campagne de sensibilisation à la sécurité routière et au transport actif, tenue à la rentrée scolaire, en collaboration avec les policiers et policières du Poste de quartier 16 (PDQ 16).

Plusieurs améliorations ont été apportées à notre réseau cyclable en 2018 dont l'implantation de sas vélo et de zones tampons sur les pistes cyclables des rues de l'Église et Galt. Par ailleurs, nos équipes travaillent actuellement sur divers projets d'aménagement et de réaménagement de liens cyclables pour que les adeptes du vélo puissent circuler de manière plus agréable et sécuritaire dans l'arrondissement.

Les investissements que nous avons faits dans la réfection et le réaménagement de nos rues nous ont permis d'assurer la pérennité de nos infrastructures tout en créant des milieux de vie plus verts et plus conviviaux. Nous nous efforçons également d'atténuer les impacts des travaux pour les citoyens par une communication plus efficace et une meilleure coordination entre les responsables des différents chantiers.

Je remercie tous les employés qui ont participé à la mise en œuvre du Plan local de déplacements au cours de la dernière année. Votre apport a été très précieux pour concrétiser les objectifs du Plan et s'assurer que les besoins de tous les usagers de la route soient respectés.

1. INTRODUCTION

Le Plan local de déplacements de Verdun (PLD) adopté par le conseil d'arrondissement en septembre 2017 est le fruit d'une vaste consultation citoyenne amorcée à l'automne 2016. Les citoyens de tous les groupes d'âge ont alors été invités à exprimer leurs opinions et leurs préoccupations sur divers enjeux tels que les transports actifs et collectifs, la sécurité des déplacements et la qualité de vie ainsi que la circulation routière et le stationnement.

Cette consultation s'est déroulée sous plusieurs formes : rencontres de quartiers, sondages sur les transports actifs et collectifs ainsi que sur le transport routier et le stationnement et carte interactive sur la plateforme Web RéalisonsMtl. De nombreux mémoires ont également soumis par des citoyens, des organismes impliqués dans la communauté verdunoise ou par des écoles. Enfin, plusieurs documents de référence (politiques, plans et études) ayant un impact sur le transport et les déplacements à Verdun sont venus enrichir la réflexion qui a mené à l'élaboration du PLD.

Le Plan local de déplacements comprend trois axes :

- Axe 1 – Sécurité des déplacements et qualité de vie;
- Axe 2 – Transport actif et collectif;
- Axe 3 – Réseau routier et stationnement

Pour chacun de ces axes, des objectifs et des actions spécifiques ont été déterminés. De plus, lors de l'adoption du PLD, trois enjeux prioritaires ont été identifiés :

- la sécurité aux abords des écoles et des parcs;
- la qualité du réseau cyclable;
- la cohabitation harmonieuse entre les usagers de la route.

Ce bilan présente les résultats des actions réalisées au cours de la première année d'implantation du Plan. À la lecture de ce document, vous constaterez que l'arrondissement a consacré cette année beaucoup d'efforts et d'énergie à sécuriser les abords de ses écoles et son réseau cyclable. Plusieurs réfections de rues ont aussi été effectuées afin d'améliorer la qualité de vie des résidents notamment par la plantation d'arbres et de végétaux.

Fort des résultats concrets obtenus en 2018, l'arrondissement peut maintenant s'engager avec confiance dans la réalisation des prochaines étapes de son Plan local de déplacements.

AXE 1

Sécurité des déplacements et qualité de vie

RÉSULTATS 2018

AXE 1 – SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS ET QUALITÉ DE VIE

OBJECTIF 1 – Sécuriser les déplacements des usagers vulnérables

ACTION SQV-1.1
Poursuivre le déploiement de mesures de sécurisation aux abords des écoles

RÉSULTATS

- Une signature visuelle particulière pour les traverses piétonnes aux abords des écoles et des CPE a été définie en 2017. Le marquage des traverses piétonnes a été refait.
- Poursuite de la mise en œuvre des mesures d'apaisement de la circulation :
  - ajout de 42 dos d'ânes sur 24 tronçons de rues aux abords des écoles et des parcs;
  - installation de 24 bollards au centre de la chaussée indiquant la présence d'une zone scolaire aux intersections près des écoles.
- Pour sécuriser les traverses piétonnes :
  - ajout de 10 saillies de trottoir aux abords des écoles;
  - ajout de 10 panneaux d'arrêt à 5 intersections;
  - *aménagement d'une aire d'attente pour les piétons et les cyclistes à l'intersection du boulevard Gaétan-Laberge et de la rue Gilberte-Dubé (en 2019).*
- Ajout de 4 passages pour piétons
- Ajout de 10 supports à vélo 4 saisons, dont 3 aux abords d'une école et 2 pour des garderies
- Révision de tous les débarcadères scolaires : complétée en 2018
- Tenue d'une campagne de sensibilisation à la sécurité routière et au transport actif réalisée aux abords des écoles en collaboration avec le Poste de quartier (PDQ). Dans le cadre de cette campagne, plus de 6000 cartons ont été distribués aux parents lors la rentrée scolaire.
- Adoption d'un amendement au Règlement relatif à la circulation et au stationnement pour abaisser la limite de vitesse de 40 km/h à 30 km/h dans les zones scolaires situées sur des rues artérielles ainsi que sur la rue Wellington au complet. La modification du règlement de circulation a été effectuée pour la rentrée scolaire 2018.

ACTION SQV-1.2
Sensibiliser les usagers à la sécurité routière

RÉSULTATS

- *Campagnes s'adressant aux piétons, cyclistes et automobilistes à réaliser en 2019*

ACTION SQV-1.3
Améliorer la sécurité des traverses piétonnes signalisées

RÉSULTATS

- Les indications du Plan d'action en accessibilité universelle de Verdun ont été prises en considération dans le cadre de la sécurisation des traverses piétonnes.
- Dans le cadre du programme de réaménagement des intersections, dix (10) nouvelles saillies de trottoir ont été aménagées sur les rues suivantes :
  - rue Bannantyne, près de la rue Richard;
  - rue Churchill, près de la rue Clemenceau et de la rue Lloyd-George;
  - rue Gertrude, près de la rue Caisse;
  - rue Richard, entre la rue de Verdun et la rue Bannantyne.
- Projets-pilotes à l'étude visant à mettre en place des aménagements ou de la signalisation pour atténuer la circulation aux sorties des ruelles
- Présence policière assurée pour s'assurer du respect des éléments de signalisation et du Code de la sécurité routière en général
- *Aménagement d'une aire d'attente pour piétons et cyclistes, à l'intersection du boulevard Gaétan-Laberge et de la rue Gilberte-Dubé : en 2019*

ACTION SQV-1.4
Améliorer la sécurité des cyclistes aux intersections

RÉSULTATS

- Révision des intersections jugées problématiques :
  - ajout de 3 sas à vélo sur la rue de l'Église.
- Projet de réaménagement de la piste cyclable qui longe la rue Gilberte-Dubé et la rue Henri-Duhamel
- Nouvelle configuration des saillies de trottoir (largeur réduite) en regard des besoins spécifiques des cyclistes. Ces nouvelles saillies ont déjà été implantées sur la rue Bannantyne en 2018.
- *Aménagement d'une aire d'attente pour piétons et cyclistes à l'intersection du boulevard Gaétan-Laberge et de la rue Gilberte-Dubé (2019)*
- *Ajout d'un sas à vélo sur le boulevard LaSalle, à l'intersection de la rue Henri-Duhamel (à venir)*

OBJECTIF 2 – Améliorer la qualité de vie des Verdunois

ACTION SQV-2.1
Améliorer la sécurité et mettre en valeur les ruelles

RÉSULTATS

- Nouveaux projets de ruelles vertes :
  - réaménagement et verdissement de la ruelle près du boulevard LaSalle, entre les rues Henri-Duhamel et Caisse;
  - ruelle près de la rue Bannantyne, entre les rues Gordon et Rielle;
  - ruelle entre Manning, Brown, Bannantyne et Beurling;
  - ruelle entre Joseph, de Verdun, Hickson et Regina.
- Travaux de marquage, de réparation et de verdissement (plantations) effectués par les équipes des Travaux publics de l'arrondissement
- *À réaliser en 2019 : revoir les aménagements aux sorties des ruelles pour décourager le transit et sécuriser la zone de rencontre entre la ruelle et le trottoir*
- *Ruelle près de la rue Gertrude (École Notre-Dame-de-la-Paix) : à venir*

ACTION SQV-2.2
Repenser l'aménagement de la rue Wellington

RÉSULTATS

- Adoption d'un amendement au Règlement relatif à la circulation et au stationnement pour abaisser la limite de vitesse à 30 km/h sur la rue Wellington
- Installation d'un support à vélos additionnel de 7 places
- Afin de définir la vocation et la fonction de la rue Wellington, par tronçon (selon le contexte urbain particulier de chacun des tronçons), un mandat a été donné à une firme spécialisée pour obtenir les données et faire l'analyse de propositions de révision de l'aménagement et de la circulation. Des comptages ont été faits en 2018 et une analyse est en cours :
  - *séances de consultation avec les partenaires et les citoyens, en mars 2019, en vue de développer et adopter un plan d'action spécifique à la rue Wellington;*
  - coordination du réaménagement de la rue Wellington avec sa fonctionnalité dans l'arrondissement du Sud-Ouest : prévue dans le mandat donné à la firme spécialisée.

ACTION SQV-2.3
Créer un nouveau pont local dédié aux transports actifs entre L'Île-des-Sœurs et les autres quartiers de Verdun

RÉSULTATS

- Démarche de sensibilisation auprès des instances responsables des projets d'infrastructure et du réseau routier de la Ville de Montréal
- *Autres actions prévues d'ici 2020*

ACTION SQV-2.4
Aménager des quartiers verts

RÉSULTATS

- Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation (SQV-1.1 et 1.2)
- Plantations de 550 arbres réalisées en 2018 afin de réduire les îlots de chaleur et verdir des secteurs minéralisés
- Élaboration d'un plan maître de plantation : débuté en 2018
- Réaménagements effectués sur les rues Bannantyne, Foch, Gertrude, Richard, 6e Avenue afin de favoriser les aménagements paysagers et la plantation d'arbres
- *À réaliser en 2019 :*
  - *encourager les initiatives visant à développer des quartiers verts dans l'arrondissement;*
  - *impliquer des partenaires tels que la Concertation en développement social de Verdun dans la réalisation de quartiers verts.*

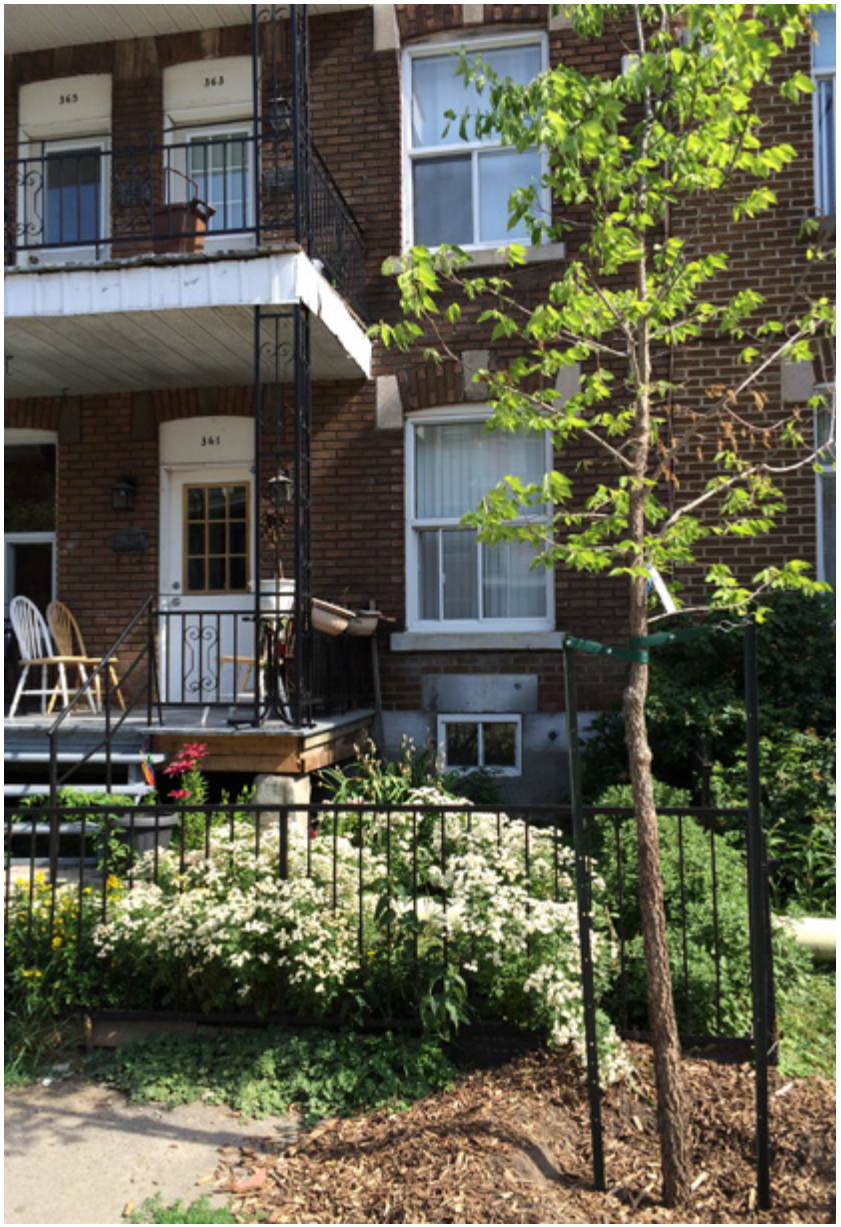

ACTION SQV-2.5
Aménager des rues piétonnes et partagées

RÉSULTATS

- Mise en place d'un comité concernant la place publique de la rue Wellington
- Modifications apportées à l'aménagement de la place publique en 2018
- Bilan du projet réalisé en 2018 :
  - le taux d'occupation de la rue par l'aménagement est passé de 28 % en 2017 à 37 % en 2018;
  - selon le sondage effectué par le Centre d'écologie urbaine, le projet de 2018 a connu une hausse de la satisfaction des répondants de 10 % en moyenne par rapport au projet 2017 (espace plus aéré, programmation culturelle, végétation, etc);
  - le projet 2018 a permis une amorce de sensibilisation aux principes du partage de la rue;
  - sur le plan de l'accessibilité universelle, les corridors piétonniers ont reçu une évaluation positive de la Société Logique, pour leur sécurité et leur accessibilité.
- *À réaliser d'ici 2020 : aménager un lieu de rassemblement apprécié des citoyens et des commerçants au terme du projet*

AXE 2

Transport collectif et actif

AXE 2 – TRANSPORT ACTIF ET COLLECTIF

OBJECTIF 3 – Poursuivre la bonification et le développement du réseau piétonnier

ACTION TAC-3.1
Poursuivre le développement d'un réseau piétonnier sécuritaire

RÉSULTATS

- Aménager et marquer/signaliser les traverses piétonnes qui le requièrent :
  - ajout de 10 nouvelles saillies de trottoir près des écoles;
  - ajout de 4 passages pour piétons sur les rues Wellington et de Verdun, aux intersections de la 3e et de la 2e Avenue.
- Installation de panneaux d'arrêt :
  - ajout de 10 panneaux d'arrêt à 5 intersections.
- Révision de la largeur des trottoirs sur la rue Wellington : à étudier dans le cadre du mandat qui a été donné à la firme spécialisée chargée d'obtenir les données et faire l'analyse de propositions de révision de la circulation (voir Action SQV-2.2), dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Wellington
- Prévoir des aménagements conviviaux lors de la réfection de trottoirs (éclairage, mobilier urbain, plantations) :
  - rue Rolland : dans le cadre des travaux de réfection, des améliorations ont été apportées à l'éclairage entre la rue Monteith et le boulevard LaSalle;
  - rues Bannantyne, Foch, Gertrude, Richard et 6e Avenue : réaménagements effectués afin de favoriser le paysagement et la plantation d'arbres (certaines plantations ont dû être reportées au printemps 2019).
- Raccordement du réseau piétonnier de l'arrondissement à la future station du REM (Réseau express métropolitain) :
  - information présentée par le REM lors de la consultation publique sur la démarche de planification urbaine pour la partie nord de L'Île-des-Soeurs (18 septembre 2018);
  - rencontres débutées et à planifier avec CPDQ Infra, l'organisme qui gère le projet du REM.

ACTION TAC-3.2
Améliorer en continu l'entretien du réseau piétonnier

RÉSULTATS

- Réfections de trottoirs réalisées en 2018 : 750 mètres linéaires
- Prise en compte du Plan d'action en accessibilité universelle de Verdun dans le cadre de la planification/réalisation des travaux d'entretien sur l'ensemble du réseau de la Ville :
  - suivi en cours, prévu lors de chaque réfection;
  - dans l'avis aux résidents transmis avant le début des travaux, on invite le propriétaire ou l'occupant à signaler à l'arrondissement, le cas échéant, que des occupants de l'immeuble ont des limitations fonctionnelles qui demandent une attention particulière de la part des responsables du chantier (12 demandes traitées en 2018).
- Revoir les conditions d'éclairage dans certains secteurs et procéder aux correctifs nécessaires, s'il y a lieu :
  - remplacement de l'éclairage désuet sur la rue Rolland, entre la rue Monteith et le boulevard LaSalle.
- Impliquer des groupes spécialisés en accessibilité universelle et des citoyens à mobilité réduite lors des phases de planification et de conception des travaux d'entretien et de réfection :
  - rencontre de suivi du Plan d'action en accessibilité universelle de Verdun prévue avec des organismes partenaires.

OBJECTIF 4 – Poursuivre la bonification et le développement du réseau cyclable

Action TAC-4.1
Repenser la trame du réseau cyclable existant et futur

RÉSULTATS

- Dans la foulée des travaux de « Pour un réseau cyclable d'inspiration néerlandaise à Verdun », redéfinir le partage des aménagements existants entre les usagers et revoir la hiérarchie des différents axes cyclables :
  - planification en cours de révision avec les élus.
- Définir la nouvelle trame cyclable de l'arrondissement de Verdun :
  - dépôt du rapport du comité cyclable au Service des infrastructures du réseau routier et des demandes pour la piste cyclable de l'Aqueduc, la piste cyclable de la Pointe-Nord (passerelles) à L'Île-des-Sœurs, le lien sur le boulevard Gaétan-Laberge et l'intersection des rues Berlioz et place du Commerce;
  - plans faits pour les passerelles de la Pointe-Nord;
  - marquage fait à l'intersection Berlioz/place du Commerce.
- Amélioration du marquage des bandes cyclables sur les rues de l'Église et Galt
- Ajout de 3 sas à vélo sur la rue de l'Église
- Analyse de la possibilité d'aménager des vélorues

ACTION TAC-4.2
Compléter le réseau de liens cyclables de l'arrondissement

RÉSULTATS

- Planifier et procéder à la réalisation des étapes de réaménagement nécessaires au déploiement d'un réseau en concordance à la définition du réseau cyclable d'inspiration néerlandaise à Verdun :
  - travaux sur le boulevard de l'Île-des-Soeurs et sur la rue Berlioz complétés;
  - axe boulevard LaSalle/rue Henri-Duhamel/rue Gilberte-Dubé : travaux reportés;
  - révision de la piste cyclable sur la rue de l'Église réalisée.
  - *en 2019 : réaménagement de la voie cyclable sur le boulevard LaSalle entre la rue Henri-Duhamel et la rue d'Argenson.*
- Identification des aménagements cyclables pour les liens entre la piste des berges et celle de l'Aqueduc : en cours
- Aménagements cyclables prévus sous les viaducs de l'A-15, en fonction des échanges avec Infrastructure Canada et Signature sur le Saint-Laurent
- Compléter les aménagements cyclables de la Pointe-Nord de L'Île-des-Sœurs et son raccordement aux infrastructures cyclables projetées pour la future station du REM :
  - aménagement des liens sur la piste cyclable de la Pointe-Nord (passerelles) : en cours de réalisation;
  - raccordements aux infrastructures projetées pour la future station du REM : en conception.
- Compléter le réseau de supports et des abris à vélo aux stations de métro et aux arrêts d'autobus les plus achalandés :
  - ajout de 3 supports à vélos sur les rues locales;
  - ajout de 10 supports à vélos quatre-saisons, dont 3 aux abords d'une école et 2 pour des garderies.
- Compléter le réseau de supports et des abris à vélo à proximité des secteurs commerciaux et des principaux générateurs de déplacements (pôles d'emplois) :
  - ajout de supports à vélos prévu sur la rue Wellington;
  - demande à Stationnement de Montréal de poursuivre l'installation de supports à vélos sur les tiges de stationnement.
- Effectuer les représentations auprès de CDPQ-Infra pour que la future station du REM sur L'Île-des-Sœurs dispose d'aménagements adéquats et de supports à vélos en nombre suffisant pour encourager le transfert modal : discussions en cours
- Conserver le comité citoyen créé pour alimenter la réflexion sur le réseau cyclable verdunois afin de faire le suivi de l'évolution du réseau cyclable selon le modèle d'inspiration néerlandais
- Modalités et participation révisées. *Relance du comité citoyen prévue en février 2019*

ACTION TAC-4.3
Améliorer en continu l'entretien du réseau cycliste

RÉSULTATS

- Mise à jour annuelle du plan d'entretien des aménagements cyclables pour prendre en compte la programmation courante des travaux d'infrastructures et de mobilier ainsi que l'évolution des achalandages de déplacements actifs en présence
- Travaux de réfection faits sur 400 mètres en 2018
- Amélioration du marquage des bandes cyclables sur les rues de l'Église et Galt
- Ajout de 3 sas à vélo sur la rue de l'Église
- Vérifier la pertinence du type d'aménagements cyclables existants, selon les orientations retenues au projet « Pour un nouveau réseau cyclable d'inspiration néerlandaise à Verdun »
- Représentations en vue du déploiement de nouveaux tronçons cyclables : en discussion avec la ville-centre
- Développer et faire la promotion d'un véritable réseau cyclable quatre-saisons :
  - représentations en vue du déploiement avec la ville-centre.
- Revoir le partage de certains aménagements existants entre usagers, selon les orientations du nouveau réseau cyclable d'inspiration néerlandaise

ACTION TAC-4.4
Effectuer les représentations auprès de Bixi pour accroître le nombre de stations et de vélos en libre-service

RÉSULTATS

- Demandes déposées pour de nouvelles stations auprès de BIXI pour coordonner le plan de développement du réseau de vélos en libre-service (relocaliser au besoin certains équipements) avec la future trame hiérarchisée du réseau cyclable de Verdun préconisée par le nouveau réseau d'inspiration néerlandaise, dont notamment les emplacements suivants :
  - Secteur Île-des-Sœurs :
    - devant le centre communautaire Elgar;
    - entre le carrefour giratoire du chemin du Golf et le pont de L'Île-des-Sœurs.
  - Secteur Wellington :
    - rue Wellington;
    - secteur d'emploi Hickson-Dupuis.
  - Secteur Desmarchais :
    - au Quai 5160 – Maison de la culture de Verdun, 5160 boulevard LaSalle.
  - Secteur Crawford :
    - à proximité du boulevard Champlain;
    - près de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas.
- *Démarches auprès de BIXI par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et la Direction adjointe des projets d'infrastructure et du génie municipal (en 2019)*

ACTION TAC-5.1
Développer les aménagements urbains aux abords des stations de métro et arrêts d'autobus

RÉSULTATS

- Identification de secteurs pour la mise en place des pôles de mobilité durable aux abords des stations de métro (et des grands générateurs de déplacements) selon les modalités du programme de la Ville de Montréal : en cours
- *Développement de pôles de mobilité durable à la station de métro Verdun et au centre communautaire Elgar. Démarche amorcées avec le Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) : en 2019*
- Représentations effectuées auprès de CDPQ Infra pour que la future station de L'Île-des-Sœurs soit aménagée de façon à faciliter le transfert modal (espaces d'arrêts de type « Kiss-and-Ride » et liaisons piétonnes et cyclistes ainsi que des supports à vélos) et l'accessibilité universelle.
- *Rencontres à venir en 2019*

ACTION TAC-5.2
Effectuer les représentations auprès de la STM afin d'améliorer la qualité du service de transport collectif

RÉSULTATS

- Réviser la grille horaire des lignes d'autobus de façon à augmenter la desserte du réseau sans augmenter les frais d'exploitation
- Circuit 12 à améliorer : représentations faites auprès de la Société de transport de Montréal (STM)
- Accessibilité universelle des stations de métro Verdun, De l'Église et LaSalle :
  - représentations effectuées auprès de la STM afin de rendre ces stations accessibles.
- Ajuster l'offre de transport collectif en fonction de l'avancement et la nature des travaux de l'échangeur Turcot et du nouveau pont Champlain et des impacts associés sur le réseau routier :
  - la STM participe aux rencontres mobilité de Signature sur le Saint-Laurent.
- Considérant l'arrivée prochaine de la station du REM dans le portrait du transport collectif sur L'Île-des-Sœurs, identifier et définir la desserte de la future station du REM au moyen de navettes depuis L'Île-des-Sœurs et depuis le centre-ville de Verdun (utilisation possible du nouveau pont local).
- Présentation du REM lors de la consultation publique sur la démarche de planification urbaine pour la partie nord de L'Île-des-Sœurs (18 septembre 2018)

AXE 3

Réseau routier et stationnement

OBJECTIF 6 – Sécuriser le réseau routier existant

ACTION RRS-6.1
Améliorer la sécurité aux intersections

RÉSULTATS

- Géométrie corrigée à des intersections à configuration irrégulière pour réduire les risques d'accident :
  - ajout de 10 saillies de trottoirs aux abords de 3 écoles;
  - propositions de nouvelles configurations des intersections boulevard LaSalle/rue Woodland et rue Wellington/boulevard LaSalle : à l'étude.

ACTION RRS-6.2
Améliorer la sécurité le long des axes routiers

RÉSULTATS

- Ajout de 24 bollards scolaires au centre de la chaussée pour signaler aux automobilistes la présence d'une zone scolaire où la limite de vitesse est réduite (30 km/h)
- Ajout de dos d'ânes sur 24 tronçons de rues aux abords des écoles et des parcs
- Adoption, le 26 juin 2018, d'un amendement au Règlement relatif à la circulation et au stationnement pour l'abaissement de la limite de vitesse à 30 km/h dans les zones scolaires, aux abords des terrains de jeux et sur les rues commerciales

ACTION RRS-7.1
Repenser la hiérarchie du réseau routier existant de l'arrondissement

RÉSULTATS

- Étudier et consulter les citoyens sur la possibilité de modifier la fonction (hiérarchie) et le sens de circulation de certains axes afin de gérer plus stratégiquement et efficacement les déplacements, plus particulièrement lors de la planification des travaux :
  - étude en cours pour la rue Wellington.
- Revoir et bonifier régulièrement les plans de gestion et d'atténuation des impacts sectoriels des travaux routiers dans l'arrondissement et de sa périphérie en collaboration avec tous les partenaires (Action RRS-7.2) :
  - plans de gestion et d'atténuation élaborés. Suivi régulier;
  - stratégie de communication déployée sur plusieurs supports et plateformes de diffusion.

OBJECTIF 7 – Améliorer le réseau routier existant

ACTION RRS-7.2
Coordonner tous les travaux d'infrastructures de Verdun, en cours ou projetés

RÉSULTATS

- Analyser les enjeux possibles pour chaque projet d'infrastructure de Verdun afin de déterminer les parties prenantes et la stratégie de communication à utiliser
- L'arrondissement a mis en place une stratégie de communication multi-plateformes pour informer les citoyens sur les différents chantiers. Cette stratégie inclut les moyens de communication suivants :
  - cahier spécial de l'arrondissement distribué porte à porte;
  - avis aux résidents (imprimé et Web);
  - panneaux de chantier (chantiers majeurs);
  - section Info-travaux sur le site Web de l'arrondissement;
  - médias sociaux : Facebook et Twitter;
  - liste de diffusion par courriel aux principaux partenaires (services d'urgence, ville-centre, etc.).
- Définir des mesures de maintien de la circulation intégrant l'ensemble des projets d'infrastructure en cours dans l'arrondissement, en respectant les priorités liées à la hiérarchie routière de l'arrondissement
- Mesures de maintien de la circulation définies en fonction des projets
- Maintien d'une liaison régulière avec les autres maîtres d'œuvre de projets affectant les déplacements des citoyens de l'arrondissement de Verdun :
  - rencontres de coordination hebdomadaires pour le nouveau pont Champlain;
  - rencontres périodiques tenues par SSL du Comité de bon voisinage en 2018 : 28 février, 30 mai, 7 juin, 12 septembre;
  - rencontres avec la communauté d'affaires : 22 mars;
  - séance d'information sur la mobilité, le 26 novembre, avec les partenaires suivants :
    - Infrastructure Canada – Signature sur le Saint-Laurent (SSL);
    - Ministère des Transports du Québec (MTQ) – KPH Turcot;
    - Mobilité Montréal;
    - Les Ponts Jacques Cartier et Champlain inc. (PJCCI)
    - Ville de Montréal.
- Information à la population des scénarios de maintien de la circulation, des mesures d'atténuation et des choix des itinéraires de détour pour les travaux d'infrastructure de Verdun et collaboration avec les maîtres d'ouvrage du chantier du nouveau pont Champlain
- Maintien d'une liaison régulière avec les autres maîtres d'œuvre de projets et relations avec la communauté :
  - échanges constants des informations et communication avec Signature sur le Saint-Laurent (SSL) et Infrastructure Canada;
  - rencontres hebdomadaires de planification et de coordination des communications.
- Différents outils de communication utilisés pour les chantiers d'infrastructures de l'arrondissement : avis aux résidents, panneaux, site Internet, réseaux sociaux et liste de diffusion par courriel.

ACTION RRS-8.2
Améliorer la réglementation de stationnement

RÉSULTATS

- Dans le cadre des programmes-employeurs, soutenir et faire la promotion de l'utilisation des modes de transport alternatifs à l'automobile (transport collectif, transport actif, covoiturage) par les travailleurs de l'arrondissement de Verdun :
  - annonce par la Ville d'un programme promotionnel pour inciter les employés à utiliser le transport collectif.
- Revoir et élargir au besoin les zones de stationnement sur rue réservées aux résidents dans les secteurs problématiques :
  - entrée en vigueur de la vignette universelle (403) pour les véhicules en libre-service permettant d'utiliser les zones SRRR de l'arrondissement.
- Réviser la réglementation de stationnement sur rue de l'arrondissement pour répondre à la demande de différents usagers en désignant certaines zones pour des besoins spécifiques :
  - modification de la signalisation de stationnement sur les rues Wellington et de l'Église pour permettre aux résidents d'y stationner durant la nuit.
- Ajouter des bornes de recharge pour les véhicules électriques :
  - ajout de 4 bornes doubles de recharge pour les véhicules électriques des citoyens et de 5 bornes doubles de recharge à la mairie d'arrondissement, pour la flotte de véhicules électriques de la Ville.
- Étudier et revoir au besoin la tarification du stationnement sur rue à proximité des grands générateurs de déplacements :
  - modification de l'horaire de tarification du stationnement sur les rues Wellington et de l'Église (lundi-vendredi, 9 h-21 h et samedi et dimanche, 9 h-18 h)

ACTION RRS-8.3
Revitaliser le stationnement étagé de la rue Ethel

RÉSULTATS

- Des travaux d'entretien mineurs ont été effectués en 2018.
- À réaliser en 2019 :
  - *les travaux d'entretien visant à préserver la structure tels que le remplacement de la membrane d'étanchéité;*
  - *les interventions nécessaires afin d'augmenter le sentiment de sécurité des usagers.*

Arrondissement de Verdun @Arr_Verdun arr_verdun

INFOLETTRE **ville.montreal.qc.ca/verdun**

Ce bilan est rendu public par souci de transparence et pour démontrer l'engagement du conseil et de l'administration de l'arrondissement à réaliser les objectifs et les actions du Plan local de déplacements.